

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du **5 FEV. 2016**

**portant approbation d'élections de correspondants associés
à l'Académie d'agriculture de France**

NOR : AGRS1600642A

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du
Gouvernement,

Vu le décret n° 2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de
correspondants associés :

- Section « Milieux et êtres vivants »

M. Denis ANGERS.

- Section « Environnement et territoires »

M. Imre KOVACH.

- Section « Alimentation humaine »

Mme Jennifer VERVIER.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt.

Fait le **5 FEV. 2016**

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,
porte-parole du Gouvernement,


Stéphane LE FOLL